

Le trait [labial] et la motivation en arabe et en français

G. Bohas

Introduction

L'objectif de cet article est de montrer que, au niveau submorphémique, deux langues aussi différentes que le français et l'arabe font usage du même trait pour le même sens. Il adopte l'hypothèse selon laquelle le sens des mots est motivé (et non : arbitraire, comme postulé dans le *Cours de Linguistique générale*) ainsi que l'ont avancé certains précurseurs tels, pour se borner à des travaux français du XX^e siècle, Guiraud (1967), Toussaint (1983), Fònagy (1983, 1993) ; selon nous, cette motivation relie les mouvements articulatoires des phonèmes entrant dans la forme du lexème (tels [nasal], [dorsal], [labial]...) et son signifié : ainsi observe-t-on, dans les deux langues, que tout ce qui, sémantiquement, tourne autour du nez comporte une nasale, ce dont témoignent ces quelques exemples en français : les mots désignant le nez et ses parties chez l'homme : *nez, narines* et chez l'animal : *naseaux* incluent bien un segment [+nasal]¹, de même que les opérations qui sont propres au nez :

éternuer - nasiller, nasillard – panteler – renâcler – renifler - humer

les diverses sécrétions du nez :

morve, morveux – moucher – mouchoir – mouchure – mucosité

ou encore les diverses maladies impliquant le nez :

rhume – rhinite – rhinoloalie – rhinosinusite – rhinorrhée – rhinopathie – mucoviscidose
« maladie des mucus visqueux »

ainsi que leur traitement :

rhinologie – rhinotomie

ainsi que ces quelques exemples en arabe de mots ayant un rapport avec le nez et incluant le trait [+ nasal] :

¹ On objectera qu'il existe en français populaire le mot « pif » pour désigner le nez, ou plutôt un « gros nez ». Le TLF nous met sur la voie d'une explication : Du rad. expressif *piff-* qui évoque la grosseur, cf. *piffard* subst. masc. « homme qui a un gros nez » (1825, Dumersan, Gabriel, Brazier, *Les Cochers*, pp.26-27 ds Quem. *DDL* t.19), radical que l'on retrouve aussi dans *empiffrer* « bourrer de nourriture » et dans *piffre*, « personne grosse et ventrue qui mange goulûment. » Voir le site <http://encyclopedie.universelle.fracademic.com/162991/piffre>. Donc, dans « piff » c'est la grosseur de la chose qui est prise en compte, pas le passage de l'air dans les fosses nasales.

1. Le nez l'organe lui-même et ce qui l'affecte

<i>'anfun</i>	nez
<i>'anafā</i>	frapper quelqu'un sur le nez, au nez
<i>'anifa</i>	avoir mal au nez
<i>nuḥaratun</i>	pointe du museau, du groin ; narine
<i>manḥar, minḥarun, munḥarun</i>	narine
<i>'ašammu</i>	qui a le nez bien fait, mince, droit, un peu saillant vers l'extrémité, et puis descendant tout à fait au bout
<i>wamāza</i>	remuer le nez (en parlant, par exemple, d'un homme agité par la colère ou par quelque autre affection de l'âme) ; avoir un tressaillement du nez

2. Le nez et l'air : inspirer, expirer, percevoir des odeurs, flairer

<i>ḍaman</i>	odeur désagréable
<i>šamma</i>	flairer
<i>naša'a</i> F. X	avoir senti quelque odeur en flairant
<i>nušū'un</i>	bonne odeur
<i>našū'un</i>	qui intercepte la respiration
<i>našiqā</i>	aspirer quelque chose, attirer dans les narines
<i>našaḡun</i>	odeur

3. L'influence du nez sur la voix : son nasillard ; cris d'animaux ressemblants (bourdonnement-grognement)

<i>ḥanna</i>	pleurer ou rire d'une voix nasillarde, comme par les narines
<i>ḥanḥana</i>	parler d'une manière inintelligible, par exemple, par le nez, au point qu'on ne peut pas distinguer les paroles
<i>ḡunnatun</i>	son nasillard, son rendu par le nez

4. Diverses sécrétions (morve, glaires) qui passent par le nez ou liquides qui entrent dans le corps par le nez

<i>ḥunānun</i>	morve des chameaux
<i>ḥaniba</i>	avoir la morve
<i>ḍamma</i>	laisser couler la morve, dégoutter de... (se dit du nez)

On ne doit pas conclure pour autant que tout mot commençant par un *n* ou un *m* a quelque chose à voir avec l'invariant notionnel « nasalité », ces phonèmes étant aussi des marqueurs grammaticaux en arabe exprimant le plus souvent la réflexivité. La paire suivante le montre bien :

kaffa éloigner, repousser quelqu'un

nakafa s'éloigner, se reculer de quelque chose

où l'étymon commun est {k,f} et le *n* est un préfixe marquant la réflexivité : donc, lorsque le *n* n'est pas issu de la matrice, rien n'est impliqué concernant la nasalité.

Réciproquement, on pourrait objecter à l'exemple concernant le nez et le trait [+ nasal] que des lexèmes dont le sens est lié à la respiration ne comportent pas tous le trait en question, comme *flairer*, *souffler* ou *respirer* : à quoi l'on peut répondre que c'est simplement qu'ils peuvent appartenir à un autre ensemble son / sens mobilisant, du point de vue phonétique, un autre point ou lieu d'articulation. J'ai déjà mis en évidence (Bohas et Dat, 2007 : 115) en arabe une matrice {[labial], [+continu]} dont l'invariant notionnel concerne le « Mouvement de l'air », ce qui inclut :

1. Mouvement de l'air : vent, souffle

habba souffler (se dit du vent)

haffa souffler avec bruit, siffler (se dit du vent)

2. Expulsion de l'air chez l'homme ou l'animal

fahḥa Siffler (se dit des serpents, des vipères)

Siffler en dormant (se dit d'un homme)

bahḥa Ronfler en dormant

3. Conséquences (odeurs diverses)>flairer

fâḥa Se répandre partout (se dit d'une odeur).

Comme expliqué dans Bohas et Dat (2007), le caractère mimophonique de cette structure (telle qu'elle se présente en arabe) est conféré par la présence du trait [+continu] qui suggère, par l'intermédiaire des phonèmes correspondants, un mouvement phonatoire continu, évident dans l'image synesthésique de /s/ ou de /h/, par exemple.

En anglais, Tournier (2007 : 161) donne les fricatives f, s, z, comme éléments onomatopéiques simples, revêtant le sens général de "bruit d'air, friction, sifflement", comme dans :

fizz	siffler pétiller
puff	souffle , bouffée
sough	soupirer murmurer
sigh	soupirer
sip	siroter
suck	sucer
hiss,	siffler
whistle etc..	siffler

Comme le montre la traduction des exemples anglais, il existe des données analogues en français et l'on ne peut pas **ne pas** mentionner le fameux « *pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes* » de Racine – et autres allitérations bien connues reposant sur le fait qu'il y a des concepts qui tournent autour de la respiration ou de la succion et qui sont perçus comme relevant du mouvement de l'air et non de l'organe nasal.

D'après le *Robert historique* (1998 : 953) le verbe *hennir* en français a une source onomatopéique où ce sont l'aspiration signalée par le *h* et la sonorité évoquée par /i/ qui paraissent pertinents plutôt que le /n/ (*Robert historique*, 1998 : 953). Plus précisément, d'après Wikipedia : « le cheval hennit en inspirant pour remplir ses poumons puis en expulsant l'air qui passe dans son larynx. Le hennissement se produit dans le larynx à l'expiration, c'est pourquoi les chevaux ouverts à la trachée se retrouvent incapables de hennir, l'air ne le traversant plus. Les autres parties de l'appareil respiratoire concourent au hennissement de manière accessoire. Les poumons chassent l'air dans le larynx. **Le pharynx et les fosses nasales donnent plus de puissance à la vocalisation et lui impriment des modifications.** L'air chassé des poumons écarte les lèvres de la glotte, jusqu'à ce que les cordes vocales reviennent sur elles-mêmes et ferment momentanément le conduit respiratoire, pour s'écarter ensuite de nouveau, de façon à produire des mouvements vibratoires assez rapides pour donner naissance à des sons, à peu près comme cela se passe quand on souffle dans l'anche d'un hautbois. » (nous soulignons). Il est donc clair que les fosses nasales jouent aussi un rôle, ce que l'anglais semble bien avoir enregistré puisque, dans cette langue, *hennir* se dit : *to neigh* ou *to whinny*. *Hennir* est

donc doublement motivé : par le *h* et le *i* d'une part et par le segment [nasal] d'autre part.

Enfin, on pourrait opposer, à ce bref ensemble de données, l'existence de vocables dont la forme comporte une nasale sans pour autant que leur sens présente *a priori* un rapport avec le nez, comme (pour se borner à /n/ en français) *navire* ou *onagre*. Pour résoudre cette objection, un petit détour par l'étymologie est nécessaire. *Prima facie*, les indo-européanistes reconstruisent effectivement la racine dont lat. *navis* est issu comme **neh₂us* « bateau, navire, barque ». Mais le fait que le jeune Saussure ait émis, en 1872, l'opinion qu'aucune racine du proto-indo-européen (p-i-e) ne commençait à l'origine par une liquide (**r*, **l*), et peut-être même par toute autre sonante (**m*, **n*, **j*, **ɥ*) selon certains spécialistes², jette un doute sur cette certitude. Doute qui exclurait que le *n* soit radical et en ferait, en amont du p-i-e du moins, un augment comme le *n* de *nakafa* ci-dessus. Dans une réflexion en cours, D. Philps explore la possibilité que **n-* en position *C₁* dans **neh₂us* ne véhicule pas, submorphémiquement, la notion de nasalité parce qu'il s'agit, toujours en amont du p-i-e, d'un infixe marquant le présent athématique du verbe **sh₂ei-/*seh₂(i)-* ' ± lier, tisser, etc.' (LIV 544, IEW 891-892) et apparaissant, par conséquent, dans ses dérivés nominaux (' ± lien, objet tissé, etc.'), et ce malgré quelques difficultés d'analyse formelles. Grammaticalement, les verbes à infixé nasal du p-i-e sont en général de type actif-transitif, et véhiculent souvent, comme c'est le cas de **(s)neh₂-* 'nager, flotter', dont serait dérivé **neh₂us*, une valeur aspectuelle de type duratif. Le rapport entre le tissage et le navire consistant en ce que l'entrecroisement de fibres (technique du bateau-croisé) figure parmi les méthodes les plus primitives de construction de bateaux (coracles...) (cf. le clip sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=zrTOUcshwA8>).

Le mot *onagre* est lui même un composé : ὄναγρος = ὄνος ἄγριος (onagros = onos agrios), c'est-à-dire *âne sauvage*. Le problème se ramène donc à *onos*, « âne » qui, en français est issu du latin *asinus*. Selon une analyse développée sur le site <http://projetbabel.org/forum/viewtopic.php?t=12904> il s'agirait d'un mot emprunté au sumérien « anshé³ ». En ce cas, pour expliquer la présence du *n*, on se heurte au fait que l'on ne sait pas encore grand-chose de l'organisation

2 Cela m'a été signalé par D. Philps à qui je dois cette argumentation fondée sur ses recherches en cours.

3 Le latin *asinus*, que son *s* intervocalique (sans rhotacisme) trahit comme un emprunt, a été considéré par Schrader et Benveniste comme dépendant du sumérien *anšu*, sans qu'on explique bien pourtant la métathèse (dissimilation de nasale dans *anše-nun-[na]* ?).

du lexique en sumérien⁴. Remarquons toutefois la présence de la nasale dans tous ces vocables, y compris dans la dénomination du cri *hi-han*, auquel on s'accorde à reconnaître une source onomatopéique...

Certes, aucun de ces problèmes ne se pose à celui qui admet comme une évidence que le signe linguistique est arbitraire. Car, ainsi que le disait Saussure lui-même, selon le *Cours de Linguistique générale* (chapitre III, § 1) : « D'autres sciences opèrent sur des objets donnés d'avance et qu'on peut considérer ensuite à différents points de vue ; dans notre domaine, rien de semblable. /.../ Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet /.../ ». Ainsi, les postulats adoptés conditionnent-ils la théorie que l'on a de la langue et donc les interrogations qui émergent à son propos : rompre avec les paradigmes en vigueur permet de renouveler la conception de l'objet et du même coup d'innover radicalement dans les types de questionnement auxquels se confronter.

I. La théorie de référence présidant à la présente démonstration

Notre analyse initiale portant sur l'arabe nous a conduit à élaborer une *Théorie des matrices et des étymons* (TME), qui postule une relation motivée entre la forme (ou « signifiant ») et le sens (ou « signifié ») au sein d'un niveau significatif « submorphémique » (*i.e.* où l'unité minimale significative n'est pas le morphème mais une entité de niveau inférieur) – ces deux principes théoriques distinguant d'emblée la TME du paradigme en vigueur aux XX^e et XXI^e siècles sous diverses déclinaisons (le « structuralisme », le « distributionnalisme », le « générativisme », etc.). Suivant la TME, le composant submorphémique s'organise en deux niveaux, celui des étymons, incluant des phonèmes, et celui des matrices, incluant des traits phonétiques, mis en corrélation de manière systématique avec un invariant notionnel :

« L'on envisage une "notion" comme un espace conceptuel pouvant être défini comme un ensemble de représentations mentales complexes découlant des tentatives de l'esprit en vue de catégoriser sa propre expérience, et notamment

4 La première analyse en cours dans notre perspective est : Bohas, « La courbure en sumérien », à paraître.

les propriétés formelles, fonctionnelles et compositionnelles de celle-ci. Ces tentatives sont nécessairement conditionnées par les aspects subjectifs, culturels et conventionnels qui caractérisent l'être humain. »⁵.

L'organisation concrète du Lexique résultant de ce paradigme théorique peut se résumer en trois points : tout lexème relève d'une « matrice » impliquant un « étymon » corrélé (de manière motivée, *i. e.* non arbitraire) à un « invariant notionnel », chacun de ces termes pouvant être défini de la manière suivante :

1. Matrice : *Combinaison*, non ordonnée linéairement, d'une paire de vecteurs de traits phonétiques, liée à un invariant notionnel. Par exemple, l'association {[labial] x [+continu]} est corrélable à l'invariant notionnel constitué par « tout ce qui tourne autour des lèvres ». Précisons bien que, à ce niveau, la « signification primordiale » n'est pas liée au son, au phonème, mais au trait phonétique, qui, en tant que matériau nécessaire à la constitution du signe linguistique, forme « palpable », n'est pas manœuvrable sans addition de matière phonétique supplémentaire.

2. Etymon : *Combinaison*, non ordonnée linéairement, de phonèmes comportant ces traits et développant cette notion générique. Par exemple, dans la paire arabe {š, f}, le š actualise le trait [+continu] et le f actualise le trait [+labial] et cela en relation avec l'invariant notionnel : « tout ce qui tourne autour de lèvres ».

3. Radical : *Étymon* développé par diffusion de la dernière consonne, préfixation ou incrémentation (à l'initiale, à l'interne et à la finale), développant l'invariant notionnel matriciel / étymonial. Par exemple : šafah « frapper quelqu'un à la lèvre, sur les lèvres ». Dont l'étymon est {š, f} et la matrice {[labial] x [+continu]}, invariant notionnel : « tout ce qui tourne autour de lèvres ».

⁵ Je remercie Dennis Philips, à qui je dois cette définition.

L'innovation théorique de la TME tient d'abord à ce que cette dernière déplace la discussion depuis le niveau des structures palpables (le « morphe » actualisant le « morphème ») jusqu'au niveau le plus abstrait de la phonologie : celui du trait formel (articulatoire) entrant dans la caractérisation du phonème, lequel – deuxième innovation – est relié à un invariant notionnel. Ainsi, en ce qui concerne la langue arabe, le sémantisme d'une forme lexicale donnée est soutenu non par deux (ou trois) éléments consonantiques – parties composantes d'une structure lexicale donnée – mais par certains de leurs traits phonétiques constitutifs. Comme on sait, ces derniers étiquettent les particularités articulatoires du son, qui impliquent le rôle ou la position des organes phonatoires ; ce rôle ou cette position se retrouvent dans la signification de l'unité pour la forme de laquelle le son est impliqué – tel le trait [+ nasal] dans le mot *nez*. En d'autres termes, le concept de la chose désignée est lié (de façon non arbitraire) à un signifiant vu comme la succession non ordonnée de traits phonétiques (et non de phonèmes) décrivant les particularités articulatoires motivant le lien de ce signifiant avec son signifié. Ainsi, comme illustré *supra*, l'invariant sémantique « nez » apparaît-il corrélé au trait [+ nasal] commun à tous les vocables sémantiquement reliés au « nez » : le signe linguistique (réduit à un tel rapport) laisse de la sorte transparaître d'une manière plus nette sa relation, non contingente, avec son référent, avec les *realia*.

Ce qui suit contribue à étayer ces postulats théoriques par les acquis d'une analyse de l'arabe, langue où a été mise en lumière l'existence d'une « matrice » {[labial] x [continu]} dont l'invariant notionnel tourne autour des lèvres – analyse toutefois dont est ici montré l'intérêt par une application au français – idiome que rien ne relie typologiquement au précédent. L'idée, par cette comparaison, est de faire valoir, d'une part, que

la validité de la TME n'est pas à cantonner à l'arabe, ni même seulement aux langues sémitiques, puisqu'elle apparaît fructueuse pour des langues n'appartenant pas à la même famille ; et que par conséquent, d'autre part, elle peut prétendre entrer dans une alternative paradigmatique au structuralisme (et à ses diverses déclinaisons), défendant, contre le présupposé largement partagé de l'arbitraire du signe, celui, au contraire, d'une motivation du signifié par les caractères, aisément observables, de la forme qui le véhicule.

II. La démarche méthodologique émanant de la théorie adoptée

En ce qui concerne l'arabe, il a été procédé à l'inventaire des lexèmes incluant le trait [labial] combiné au trait [+continu], à partir du Dictionnaire Kazimirski, puis à la comparaison de leur sens, et enfin au regroupement des mots présentant un point commun sémantique, de manière à obtenir un champ lexical relativement structuré. Pour le français, la méthode adoptée est la même mais l'inventaire des mots comportant une labiale a été fait à partir du *Trésor de la langue française* (TLF), dont nous extrayons aussi les définitions lorsque cette spécification nous semble nécessaire pour établir le lien de motivation.

III. La motivation entre [labial] et « lèvres » en arabe

1. Les traits [+ labial] et [+ continu] se trouvent dans les formes désignant l'organe (la lèvre), et, par contigüité, la bouche (les lèvres formant le contour extérieur de la bouche, la partie apparente de la bouche)

*šafatun*⁶ lèvre et bouche

⁶ Les phonèmes composant l'étymon, et actualisant la matrice {[labial] x [continu]} sont écrits en gras.

<i>famun</i>	bouche
<i>šafahiyyun</i>	labial
<i>šafaha</i>	frapper quelqu'un sur les lèvres
<i>fâhun</i>	bouche
<i>šafirun</i>	bord de la lèvre du chameau ; bord de toute chose
<i>'unma</i>	ouverture des lèvres, parties vermeilles des lèvres

2. Ils sont également présents dans les mots référant à des particularités de ces organes :

2.1. Spécifications de l'organe : lèvres grosses, enflées (en parlant des lèvres de la bouche ou de celles du vagin⁷) et, par contiguïté, grosseur de la bouche, lèvres blessée ou de telle ou telle couleur

<i>fawaġun</i>	lèvre très grosse
<i>'afwaġu</i>	qui a les lèvres très grosses
<i>baṭiṭa</i>	être enflé (se dit des lèvres)
<i>baṭa'a</i>	être enflé, se gonfler de sang (se dit des lèvres)
<i>balamatun</i>	enflement des lèvres
<i>balamun</i>	penchant sexuel violent chez une chamelle et enflement des parties sexuelles
<i>rašûfun</i>	qui a une belle bouche
<i>'aflâtun</i>	lèvre qui se retrousse chez la personne qui rit
<i>šanifa</i>	avoir la lèvre supérieure relevée, retroussée
<i>'ašfâ</i>	qui a la bouche trop grande, les lèvres trop écartées
<i>dalima</i>	être pendant (se dit des lèvres)
<i>lamiya</i>	avoir les lèvres d'un rouge très foncé

2.2. Spécifications de l'organe : lèvres sèches>soif

<i>šafâ</i>	délivrer d'une violente soif> guérir d'une maladie
-------------	--

3. Les traits entrent aussi dans la constitution de lexèmes désignant des actions accomplies en relation avec ces organes :

⁷ On trouve la même relation en français : « Repli cutané qui borde de chaque côté le vestibule de la vulve » (TLF).

3.1. Actions pratiquées sur les lèvres ou l'avant de la bouche

šafaha frapper quelqu'un à la lèvre, sur les lèvres

3.2. Actions pratiquées avec les lèvres

šafaha F.III. Approcher ses lèvres de celles d'un autre.

De là

> S'aboucher

> Dire à quelqu'un quelque chose de vive voix,

> Approcher quelque chose, av. acc.

3.3. Lieu où s'exerce une action des lèvres : sucer, têter

mazza sucer

malaja saisir avec le bout des lèvres le sein de sa mère (se dit d'un enfant qui se met à têter) ; têter (sa mère)

3.4. Actions pratiquées avec les lèvres et la bouche : parler

fâha prononcer (un mot, un discours)

adresser la parole à qqn, parler

taramrama remuer les lèvres comme si on voulait parler

3.5. Actions pratiquées avec les lèvres, l'avant de la bouche et la bouche, manger, brouter, boire

rašafa sucer et donner un baiser en suçant

rašûfun qui mange du bout des lèvres

lamaja manger quelque chose avec le bout des lèvres

3.6. Actions pratiquées avec les lèvres : sourire

basama sourire en écartant légèrement les lèvres

farra F. V sourire à quelqu'un

basama sourire en écartant légèrement les lèvres

hanafa F. III rire d'un rire moqueur

hamata parler ou rire tout bas, sourire

3.7. Actions pratiquées avec les lèvres : baiser

laṭama embrasser une femme sur la bouche

F. II donner un baiser

4. Contiennent également les traits [+ labial] et [+ continu] les lexèmes désignant le bord des lèvres > bord de la bouche (en parlant des lèvres de la bouche ou de celles du vagin) > bord, extrémité de toute chose

ḥâfatun bord, marge, extrémité.
bord d'un fleuve.

ḥarfun bord, marge

5. Et aussi ceux qui indiquent des sécrétions qui passent par les lèvres et l'avant de la bouche : salive, crachat > de là : coller, adhérer

basāqa cracher
bazaqa cracher, jeter la salive
šaffa être collant
šabiṭa se coller, s'attacher fortement

šamaġa F. II baver et se couvrir de bave, de salive, se dit du bord des lèvres

šimġân bord des lèvres à l'endroit où la lèvre supérieure se rencontre avec la lèvre inférieure et où la salive, la bave, l'écume apparaissent d'abord

Conclusion

Ces données, qui ne constituent qu'un échantillon, attestent bien l'existence d'un lien non arbitraire entre le trait [labial] et le domaine notionnel des « lèvres » en arabe. Nous allons montrer qu'il en va de même pour le français, dont sont maintenant présentés les exemples, dans une organisation simplifiée, vérifiant l'hypothèse selon laquelle le sens des mots est motivé.

IV. La motivation entre [labial] et « lèvres » en français⁸

Comme en arabe, contiennent les traits [+ labial] et [+ continu] les mots qui désignent :

1. L'organe, ses spécifications et, par contigüité, la bouche

babine⁹ Lèvre pendante de certains animaux (chien, singe, chameau,

8 Est composé en gras le segment [labial] souvent redoublé.

etc.). *P. ext. Pop. et trivial.* Lèvres d'une personne

baba¹⁰ Qui reste bouche bée, frappé de stupeur, d'admiration

babouin Singe cynocéphale, à lèvres proéminentes

lèvre

labial

lippe Lèvre (inférieure) épaisse et proéminente

lippu Qui a une lippe, une lèvre inférieure proéminente. *P. ext.* qui a de grosses lèvres

labre Pièce squelettique impaire située en avant de la bouche des insectes et analogue à une lèvre supérieure

bouche

bouchette

buccal

aboucher Mettre en communication étroite, comme bouche contre bouche

museau Partie antérieure, plus ou moins allongée, de la face de certains mammifères et de certains poissons

muffle Extrémité, ordinairement dépourvue de poil, du museau de certains mammifères

2. Spécifications de l'organe : lèvres sèches > soif > boire

boire (la motivation est encore plus apparente dans le latin *bibere* dont dérive ce mot)

boisson

pépie Enduit épais recouvrant la langue des oiseaux dans certains cas de stomatite et qui peut éventuellement les gêner pour s'alimenter et émettre leurs cris; maladie qui provoque cette sécrétion. *P. méton.* Soif. *Avoir la pépie.* Avoir très soif, avoir les muqueuses de la bouche asséchées.

3.1. Actions mettant en jeu le mouvement des lèvres ou l'avant de la bouche : manger

bâfrer

bouffer

briffer

dévoré

babiole¹¹ Jouet d'enfant : – *P. ext., cour.* Objet, chose de peu de valeur ou sans importance

9 Formation expressive à partir de la racine onomatopéique *bab-* que l'on trouve dans de nombreuses langues : all. *babbeln, pappeln* « babiller », *Bäppe* « mufle », angl. *babble* « babiller ». Cf. aussi *babouin* (TLF).

10 Onomatopée marquant la stupéfaction; à rapprocher du radical onomatopéique *ba-*, *bab-* exprimant le mouvement des lèvres (*babiller, babine*) (TLF).

11 *babbola* est sans doute formé sur le rad. onomatopéique **bab-* avec gémination expressive de la consonne finale, exprimant le mouvement des lèvres, qui se trouve dans l'italien *babbeo* « niais, nigaud » et *babbano* « imbécile » (TLF).

brouter
paître

3.2. Lieu où s'exerce une action des lèvres : sucer, téter. Selon Fónagy (1983 : 76) « le m est la normalisation linguistique du mouvement de succion des lèvres, accompagnée de la relaxation du voile du palais ; ce qui permet à l'enfant de respirer sans lâcher la mamelle et ce qui prête le timbre nasal au son /m/. C'est ce qui explique probablement la fréquente présence de /m/ dans les mots signifiant « mère », « mamelle », « nourriture » dans le langage enfantin » ou le « langage des nourrices ». Jakobson (1960 : 122) développe ce point : « En particulier, la langue adulte adopte habituellement les formes de nursery désignant les deux membres adultes de la cellule familiale. Très souvent, ces mots à valeur intime, émotionnelle, imprégnés d'enfance coexistent avec les termes de parenté plus généraux et plus abstraits, exclusivement adultes. Ainsi, par exemple, en anglais, *mama* (*mamma, mammy, ma, mom, mommy*) et *papa* (*pap, pappy, pa, pop ou dada, dad, daddy*) diffèrent en usage des termes plus élevés *mother* et *father*. En indoeuropéen, les désignations parentales intellectualisées *mater* et *pater* ont été construites à partir des formes de nursery à l'aide suffixe *-ter* utilisé pour différents types de parenté.

La motivation initiale (mouvement de succion des lèvres) apparaît donc dans :

maman/mère (désignation « intellectualisée »)
mamelle
mammaire
mamelon
mammifère
mammite
miam-miam [Interj. expr. marquant l'envie ou le plaisir de manger]

et de là, vraisemblablement

manger et tous ses dérivés (**mangeur**, **mangeable**, **manducation** etc.)
aliment, **alimenter**

Comme précédemment pour l'arabe, les données du français ne constituent ici qu'un échantillon, qui nous semble toutefois montrer qu'il y a lieu de prendre au sérieux l'hypothèse selon laquelle existe une motivation reliant le trait articulatoire [labial] à la notion exprimée par ces mots, laquelle concerne les lèvres – ne serait-ce que par le nombre des lexèmes qui la vérifient, lorsque l'on cherche effectivement à voir ce qu'il en est.

Un argument à l'encontre de notre hypothèse serait que d'une part il existe des mots qui, comme *sourire*, impliquent une action des lèvres, sans pour autant contenir de consonne labiale, et que, d'autre part, à l'inverse, des lexèmes arborent une labiale sans pour autant, du moins en première approximation, mettre en cause les lèvres ou la bouche, comme le verbe *baiser* au sens trivial.

Concernant *sourire*, dont l'étymologie fait bien apparaître un *b* : « Du lat. pop. **subridĕre*, altér. du lat. *subridĕre* « sourire », dér. de *ridĕre* « rire »; préf. *sub-** marquant l'atténuation » (TLF), une réponse pourrait être que, contrairement à l'arabe où les voyelles n'apportent que de l'information grammaticale, en français les voyelles sont susceptibles d'introduire une contribution d'ordre lexical ; de ce point de vue, il se trouve que le /u/ de *sourire* est une voyelle arrondie, laquelle suppose pour son émission que les lèvres s'avancent en formant un cercle : les lèvres sont donc bien impliquées dans le mot *sourire* par le biais du trait [arrondi] de la voyelle *ou*¹³.

Quant au verbe *baiser* au sens trivial à savoir « Prendre (qqn) sur le fait ou tromper, avoir (qqn, qqc.), attraper, voler (qqc.) », il semble bien partir du sens premier : « Effleurer, toucher de ses lèvres quelque partie d'une personne (surtout la main, la joue) ou quelque objet la symbolisant. », en passant par le sens populaire « Baiser qqn. Posséder charnellement quelqu'un » dont on ne garde que l'idée de « posséder » par subduction. Ces

13 En arabe, le problème ne se pose pas, puisque : *ibtisâmun* « sourire » inclut bien le *m* et le *b* qui portent toutes les deux le trait [labial].

acceptions « abstraites », précisément, ne renvoient pas à des objets perceptibles – et, en fait, il ne s’agit pas là de contre-exemples dans la mesure où, d’un point de départ concret, peuvent se dériver logiquement les notions qui lui sont apparentées : on l’a vu avec *nasal*, *nasalité* à partir de *nez*. De même, *renifler*, qui a d’abord une acception concrète, peut prendre le sens de *deviner*, *soupçonner* – ce processus métaphorique est depuis longtemps recensé, défini et attesté, ainsi dans le TLF : *Je te croyais propre mais tu reniflais l’argent avec ton sale petit museau comme les autres* (Anouilh, *Sauv.*, 1938, i, p. 161).

C’est donc au point de départ qu’il faut chercher la motivation, ce qu’avait déjà bien vu Hurwitz (1913 : 72) :

« It must also be borne in mind that primitive ideas are generally concrete, and that an abstract idea is secondary, in that it is often based on some objective aspect involved in the expression of the abstract idea, as when anger is denoted by « a reddening of the face », displeasure, by « a falling of the countenance » etc. »

Ainsi, la prise en compte de l’hypothèse que nous avons défendue dans Bohas (2016) qui consiste à démontrer que les éléments minimaux de la communication ne sont pas des morphèmes, mais des composés de traits, amène-t-elle à poser de manière tout à fait originale le problème de la motivation du signe linguistique. Au niveau des morphèmes, on peut débattre *ad nauseam* d’arbitraire ou de motivation, mais dès que l’on se place au niveau des traits, la motivation apparaît d’elle-même et on doit bien reconnaître que l’arbitraire n’est qu’une illusion.

Est-ce que cette proximité dans l’expression de tout ce qui touche aux lèvres serait propre aux deux langues ici examinées : l’arabe et le français, ou ne serait que fortuite ? Il semble bien que non, car une rapide vérification montre que, dans toutes les langues, les grands traits de l’organisation de l’invariant notionnel corrélé à cette substance

phonétique [labial] sont identiques en ceci que le mot pour désigner les lèvres inclut une labiale¹⁴, qui peut être :

p américain *lip*, allemand *lippe*, basque *ezpain*, slovaque *pera*, suédois *lâpp* ou *pip*

b afar *arraba*, albanais *buzë*, espagnol *labio*, indonésien *bibir*, persan *lab*, tagalog *labi*

f arabe *šifa*, maltais *xoffa*, romani *lefta*

v français *lèvre*, sobota *vargja*, catalan *llavi*, islandais *vör f varir*

m barese *mùsse*, breton *muzell(où)*, bulgare *устна*, shimaore *domo* (pl. *malamo*)

Les consonnes **p**, **b**, **f**, **v** et **m** ont en commun le trait [labial], lequel caractérise les sons produits avec une constriction des lèvres. La présence du trait [labial] dans tous ces mots qui désignent les lèvres est tout à fait analogue à celle du trait [+nasal] dans les mots qui ont rapport au nez, et reçoit la même explication : dans les deux cas, « le schéma sous-tendant le mot se trouve être, typiquement, le produit de l'état d'organisation cérébrale qui accompagne le mouvement de la partie du corps concernée » (Allott, 1973, 2001e²).

Références des ouvrages cités

ALLOTT, R., 1973, e² 2001, *The Physical Foundation of Language: Exploration of a Hypothesis*, Hertfordshire, Able publishing.

BOHAS, G., 2006, « De la motivation corporelle de certains signes de la langue arabe et de ses implications », *Cahiers de linguistique analogique*, n°3, *L'iconicité dans le lexique*, G. Bohas éd., 11-41.

BOHAS, G., 2016, *L'illusion de l'arbitraire du signe*, Presses universitaires de Rennes.

FÓNAGY, I., 1983, *La vive voix. Essais de psychophonétique*, Paris, Payot.

FÓNAGY, I., 1993, " Physei / Thesei. L'aspect évolutif d'un débat millénaire ", *Faits de Langues*, 1, p. 29-45.

14 Les données proviennent du site <http://www.dicovia.com/bouche.htm>

GUIRAUD, P. (1967) *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Larousse.

HURWITZ Salomon, 1913 [1966], *Root-Determinatives in Semitic Speech, a Contribution to Semitic Philology*, New York, Columbia University Press.

IEW = POKORNY, Julius, 1959. *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, vols. 1 and 2, Bern, Francke.

JAKOBSON, R., 1960, « Why 'Mama' and 'Papa' ? in *Perspectives in Psychological Theory : Essays in honor of Heinz Werner*, ed. by B. Kaplan and S. Wapner, New-York, International Universities Press, p. 124-134. Traduit en français par J.-P. Boons dans : JAKOBSON R., 1969, « Pourquoi 'Papa' et 'Maman' ? , *Langage enfantin et aphasie*, Paris, Editions de Minuit, p. 119-130.

LIV = RIX, Helmut, KÜMMEL, Martin, ZEHNDER, Thomas, LIPP, Reiner & SCHIRMER, Brigitte (eds.), 2001. *Lexikon der indogermanischen Verben*. 2^{ème} édition. Wiesbaden, Reichert.

REY, A. et al., 1998, *Robert historique de la langue française*, Paris.

SAUSSURE, de, F., 1872, "Essai pour réduire les mots du grec, du latin et de l'allemand à un petit nombre de racines", in *Cahiers Ferdinand de Saussure* 32 (1978), pp. 73-101. Genève, Librairie Droz.

SAUSSURE, de, F., 1916, *Cours de linguistique générale*, publié par Ch. Bailly et A. Séchehaye, éd. critique préparée par Tullio de Mauro, postface de J.-L. Calvet, 1995, Paris, Payot.

TLF= *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle*, publ. sous la dir. de Paul Imbs (vol. 1-7), puis de Bernard Quemada (vol. 8-16), Paris, Gallimard, 1971-1994. Consulté dans http://www.lexilogos.com/francais_langue_dictionnaires.htm

TOUSSAINT, M., 1983, *Contre l'arbitraire du signe*, Paris, Didier-Erudition.

TOURNIER Jean, 2007, *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Genève, Slatkine Érudition.